

Prospection Hirondelles

Hélène Laviron, SONE, mai 2020

La prospection proposée ici s'inscrit dans la volonté de SONE de protéger la biodiversité de la commune, voire quand cela est possible, de la développer. Dans ce cas précis, il s'agit d'oiseaux emblématiques de notre culture et de notre environnement : les hirondelles.

Vos observations permettront ainsi à SONE de réaliser un premier inventaire de la présence de ces oiseaux, étape indispensable dans un objectif de protection de ces oiseaux à Saint-Orens.

Des baisses d'effectif importantes en France

Cinq espèces d'hirondelles nichent en France.

Les deux espèces les plus communes,

L'Hirondelle rustique (anciennement appelée Hirondelle de cheminée)

Hirundo rustica



et ...

L'Hirondelle de fenêtre

Delichon urbica



sont visibles dans le ciel de Saint-Orens d'avril à octobre, et migrent en Afrique équatoriale à la mauvaise saison. Mais des études menées par le Muséum National d'Histoire Naturelle révèlent un dramatique déclin des effectifs de ces deux espèces en France en l'espace d'une vingtaine d'années : 12% pour l'Hirondelle rustique et 41% pour l'Hirondelle de fenêtre ! (source MNHN 2009).

Les causes de ce déclin ne sont pas clairement identifiées, en particulier celles liées aux conditions de migration et d'hivernage, mais sont probablement multiples :

- changements des pratiques culturelles entraînant une forte réduction des populations d'insectes volants
- disparition des zones humides, sources de nourriture et de boue pour la construction des nids
- changement des pratiques architecturales diminuant l'offre de sites favorables à la réalisation de nids
- destruction directe des nids

Quelques particularités importantes de la nidification des hirondelles

Les hirondelles de fenêtre et hirondelles rustiques nichent sur les bâtiments, à l'extérieur sous les rebords de toit pour les premières, et à l'intérieur des granges ou garages pour les secondes. Elles sont grégaires, et la multiplication des nids entraîne des salissures parfois difficiles à accepter.

En outre, elles reviennent nicher chaque année au même endroit, mais ont besoin pour s'installer à nouveau de retrouver des traces d'une nidification antérieure. Ainsi un ravalement de façade, même effectué en période hivernale, peut entraîner la disparition de la colonie.

Pourquoi une prospection à Saint-Orens ?

Nous ignorons pour l'instant quels bâtiments abritent des hirondelles rustiques, dont les nids ne sont pas visibles de l'extérieur, et nous n'avons connaissance que de deux maisons accueillant des hirondelles de fenêtre, dont l'une est menacée de destruction. Nous ne pouvons donc pas mesurer l'évolution des populations ni mettre en place des mesures de protection.

C'est pourquoi nous vous proposons d'essayer de repérer dans votre voisinage les maisons ou bâtiments accueillant des hirondelles, soit par observation directe, soit en questionnant vos voisins.

Comment noter ?

Les principaux indices à noter sont les suivants :

- les nidifications avérées : construction de nid, couvaison ou nourrissage des jeunes.
- les nidifications possibles ou potentielles: hirondelles rustiques entrant et sortant d'un bâtiment, hirondelles de fenêtre tournoyant autour d'une même maison.
- les traces de nidification anciennes : nids inoccupés, traces de nid sur les murs.

Pour vous aider, vous trouverez en pièce jointe pour chacune des deux espèces, une présentation et une fiche de terrain pour votre prospection.

Merci de nous retourner complétées les fiches de terrain d'ici fin juin.

Bonnes observations, dans le respect des gestes barrières ... et des propriétés privées !

.....

Mieux connaître les hirondelles !

Présentes sur notre planète depuis environ trente cinq millions d'années, les hirondelles appartiennent à la famille des hirundinidés composée de 79 espèces dont 5 se reproduisent en France. Les européennes sont migratrices et, après avoir traversé la Méditerranée, hivernent en Afrique équatoriale, sauf l'Hirondelle de rocher qui est relativement sédentaire en France et hiverne en Espagne et dans notre pays.

Leur régime insectivore permet d'éliminer naturellement beaucoup d'insectes volants.

Les hirondelles, oiseaux particulièrement menacés, sont protégées.

Leur destruction, y compris celle de leur nid, est interdite, même hors période de reproduction.

(loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature, dernier arrêté ministériel du 29/10/2009)

Les deux fiches Hirondelle rustique et hirondelle de fenêtre jointes à cet envoi ont été réalisées par la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux). Elles font un point approfondi sur les caractéristiques de ces deux espèces.

Presque une hirondelle : le Martinet noir (Apus apus)

Le Martinet noir, également protégé, champion de haute voltige, n'est pas de la même famille que les hirondelles. Il se distingue par un plumage plus sombre et des ailes étroites en forme de faux. Il est spécialement adapté à une vie dans les airs où il passe la majorité de sa vie. Lui aussi est un migrateur !

